

Assemblée générale association Colocaterres 2014
Rapport moral

Mesdames, messieurs, adhérent(es) et sympathisant(es),

L'année écoulée depuis la dernière A.G. est la première année complète d'existence du Jardin des Palabres. Ce jeune jardin a continué de se structurer et d'affirmer sa place dans le quartier et dans la vie du Plateau d'Assy. Réunissant des gens de tout âge et de tout horizon, dans une ambiance conviviale, mise en évidence par les barbecues organisés au jardin notamment.

Sa parcelle collective a pris vie à travers ses différents espaces, et les parcelles individuelles sont au nombre de 25. Dans sa configuration actuelle, nous sommes certainement arrivés au maximum de ce qui pouvait être proposé en individuelles. C'est pourquoi une demande d'extension a été déposée en mairie.

A ce propos, il est rappelé que tout acquéreur de parcelle individuelle est tenu de la jardiner et de participer aux travaux collectifs que ce soit jardinage, entretiens ou autres.

Quelques projets qui ont pris corps cette année :

- La parcelle collective avec ses légumes en culture biologique a permis récoltes et partage ; celles des aromatiques, des médicinales et des tinctoriales ont vu le jour.
- La mise en place du compostage a eu lieu en partenariat avec le S.I.T.O.M. .La participation a débuté très vite au-delà de toutes les espérances, tout en respectant correctement les différents tris. En collaboration avec l'office H.L.M. des Prés Nouveaux, des composteurs ont été mis en place.
- L'espace aquatique avec sa mare et ses têtards.
- La mise en place d'un service d'eau et de son stockage avec ses baignoires.
- Autres gros, et même très gros travaux : la clôture accompagnée de sa haie, composée de diverses essences.
- Le coin « bon vivre » avec sa cabane naturelle, ses vieilles chaises.
- Enfin la création de son espace virtuel, avec son fantastique site « Association Colocaterres-Passy »

En 2013, l'association compte 105 membres à jour de leurs cotisations, ce qui correspond à 54 membres en plus, par rapport à l'année précédente.

Les visiteurs indésirables, non à jour de leurs cotisations, tels que cerfs, sangliers ou autres blaireaux se sont relativement bien comportés.

Coté bêtes à plumes, un nichoir a été squatté. Aucun trouble public n'est à noter de leur part.

Pour l'avenir quelques projets restés en suspend ou aux prémices :

Le four à pain, les Incroyables Comestibles.

La cabane au fond du jardin, qui finira bien par voir le jour après de multiples rebonds administratifs et un manque criant d'argent. Finalement, nous avons le droit de construire avec une superficie de moins de 40m2 avec juste une déclaration de travaux. Mais comme le site est classé les bâtiments de France peuvent accepter ou refuser...et au préalable, il faut une autorisation de la municipalité pour déposer un dossier de demande d'autorisation de travaux...

Au rayon finance donc, ... ben on n'est pas riche, bien qu'une subvention exceptionnelle de 1000 Euros, nous ait été attribuée au mois de mars 2014 par la mairie. Il y a une subvention régionale en 2013 mais pas pour 2014...et nous sommes en attente d'une subvention du conseil général .

Mais on a des idées, et pour les faire germer, éclore, fleurir nous avons besoin de tous. Le fonctionnement en collégiale doit permettre à tous ceux qui ont envie de s'exprimer, de le faire. Plusieurs moments dans l'année écoulée ont permis de choisir le logo, de revoir le règlement intérieur et de faire le choix ainsi que la commande des graines. L'esprit participatif et de partage étant le vecteur majeur du jardin partagé : l'objectif de cette nouvelle saison qui commence pourrait être la participation encore plus grande dans notre marché aux idées du Jardin des Palabres, et dans tous les travaux collectifs de la part des jardiniers adhérents.

Autre objectif de l'année qui vient, est de créer des liens avec d'autres jardins partagés, notamment de Haute-Savoie par l'intermédiaire du Passe –Jardin. Ceci pour acquérir et échanger nos connaissances au niveau des différentes manières de cultiver, et expériences liées à la vie des jardins. Le jardin ne doit pas rester enfermé dans sa clôture, il doit également se tourner vers l'extérieur.

Enfin nous ne pouvons que souhaiter une entente harmonieuse avec la nouvelle équipe municipale, afin qu'elle nous soutienne activement dans nos actions. Créer du lien social et protéger notre environnement, et donc la santé des Passerands doivent être des éléments fédérateurs entre notre association et la municipalité.

Hervé Chaput, membre du C.A de l'association.